

P7 - euroscope
P9 - Traité transatlantique : la justice privatisée
P10 - Profiter de la crise
P11 - Wikipedia et l'Académie

P2 - S.M.I.C.
(Sans Ministre Intelligent aux Commandes)
P3 - Des employés pris en sandwich
P4 - FN : le grand Flou National
P5 - Des employés pris en sandwich

La fin du « mille-feuille » : une réforme indigeste



Comment faire croire qu'on va faire 50 milliards d'économies sans toucher aux services publics et à la qualité de vie des citoyens ? Il y a au moins une technique qui marche à tous les coups : prétexter

une « chasse au gaspillage » dans la fonction publique en s'appuyant sur les bons vieux clichés, comme celui du « mille-feuille territorial ».

La France compte 36 000 communes regroupées en structures de coopération intercommunale, auxquelles s'ajoutent les départements et les régions, soit trois, voire quatre (en incluant les intercommunalités) niveaux différents d'administration. Ce qui pour Manuel Valls fait trop. Le premier ministre a donc annoncé un plan de réforme drastique comprenant notamment la fusion de certaines régions, la suppression des

Suite page 8

Euro et souveraineté démocratique (1)

L'idée d'une sortie de l'euro commence à faire son chemin à gauche et, pour qui cherche des arguments, *La Malfaçon*, dernier opus de Frédéric Lordon¹, répond à toutes les attentes... Il fournit des explications précises sur la faisabilité et les conséquences de l'abandon de la monnaie unique et détaille le concept de « monnaie commune », alternative à l'euro actuel... Mais l'apport le plus précieux de ce livre est sans doute de mettre le doigt sur le point central des turbulences eu-

ropéennes actuelles : la question de la souveraineté.

Que l'Union Européenne soit peu démocratique et soumise à l'idéologie néolibérale (culte de la concurrence et de la déréglementation), on le savait depuis longtemps. Mais jamais encore, avant la crise de la dette, on n'avait pris la mesure de cette révolution politique inédite, accomplie librement et délibérément par l'Union européenne : l'abdication

Suite page 2



Euro et souveraineté démocratique (1)

(Suite de la page une)

de la souveraineté des États membres au profit de la finance internationale². Alors qu'on nous promettait une Europe « bouclier contre la mondialisation », qu'on nous faisait miroiter « l'Europe des peuples », avec la recréation d'une souveraineté démocratique au niveau européen, le résultat est tout autre... Le groupe des créanciers internationaux est devenu « directeur, captateur, et en fait destinataire prioritaire des politiques publiques ».

Comment en est-on arrivé là ?

Au cours des années 1980, les banques centrales ont été sorties de l'orbite étatique, en même temps qu'on imposait le financement des déficits publics sur les marchés de capitaux. Ces transformations ont créé une situation de dépendance des États à l'égard de la finance, au point que le remboursement des dettes a fini par dépasser les dépenses socialement utiles. Cette soumission aux créanciers internationaux a été choisie par les « socialistes » français alors aux commandes et exigée par les Allemands. Pour ces derniers, exposer les politiques économiques au jugement des marchés financiers mondiaux permettait de forcer ces politiques à respecter l'orthodoxie néo-libérale. L'Allemagne n'a en effet accepté de participer à la monnaie unique qu'à la condition que ses partenaires européens respectent strictement ses exigences en matière de politique monétaire.

L'autre aspect de la construction européenne telle que l'a voulue l'Allemagne, c'est le pilotage des politiques économiques par des règles constitutionnalisées. Ces règles ne font que suivre les intérêts des créanciers internationaux : équilibre budgétaire et lutte contre l'inflation. Ainsi, quels que soient les partis au pouvoir dans les pays membres, les questions économiques (l'indépendance de la Banque centrale, les 3% de déficit autorisés, etc.) sont vouées à rester hors du débat et de la décision démocratiques, étant soumises à l'application mécanique des traités européens.

Les dirigeants européens rejoignent donc les créanciers internationaux dans un même rejet de la souveraineté populaire, qu'ils voient comme l'ennemi de l'orthodoxie économique et de leurs intérêts. Cependant, cette dépossession démocratique, doublée d'une « dépression austéritaire », risque d'engendrer des tensions aux conséquences imprévisibles...



Pour Frédéric Lordon, le renversement de cette situation passe par une sortie de l'euro, avec un projet politique bien différent de celui du FN. Comment l'abandon de l'euro peut-il ouvrir la voie à la souveraineté démocratique ? A suivre...

Marie

1 - *La Malfaçon, Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les Liens qui Libèrent, 2014

2 - Prenons par exemple la réforme des retraites en France ! Alors qu'il avait déclaré ne pas avoir le mandat pour mener une telle réforme, le président Sarkozy s'y était engagé au nom de la défense du triple A...



S.M.I.C. (Sans Ministre Intelligent aux Commandes)

En France, Pierre Gattaz, président du MEDEF, propose d'autoriser des emplois en-dessous du SMIC¹. Plusieurs proches de François Hollande² et en particulier l'ancien président de l'OMC, Pascal Lamy, membre du PS français, souhaitent permettre des « petits boulots » payés moins que le SMIC³. Tous pensent (ou font semblant de penser) qu'un tel dispositif permettrait de créer de l'emploi et de dynamiser l'économie. Une entreprise débourse environ 1800€ pour un « smicard », laissant 1128€ dans la poche du salarié. Peux-t-on réellement penser baisser un tel revenu, qui permet déjà difficilement à un travailleur de se loger et se nourrir correctement ? Et il ne faut pas oublier que beaucoup de travailleurs ne le sont qu'à temps partiel ou par interim...

Les mini-jobs existent en Allemagne depuis 10 ans

C'est pourtant cette démarche qui a été appliquée en l'Allemagne depuis 10 ans, notamment par Schroeder, modèle de Valls. Les « mini-jobs » ont été considérés comme la source de 2,5 millions d'emplois... mais ils sont surtout accusés d'avoir fait basculer dans la précarité 7 millions d'Allemands travaillant pour 400€ par mois. En 2010, la France pouvait s'enorgueillir d'avoir un taux de pauvreté parmi les plus bas d'Europe, bien en-dessous de l'Allemagne⁴ qui est pourtant un pays légèrement plus riche. Il semble donc que, si ces petits boulots réduisent temporairement le chômage, ils accroissent fortement les inégalités. De plus le modèle industriel allemand n'est pas le même qu'en France et ce remède douloureux n'aurait sans doute pas les conséquences attendues sur l'emploi.

Les Allemands semblent avoir pris conscience de la montée des inégalités et viennent justement de créer un salaire minimum, même si cette règle ne sera pas généralisée à tous les emplois. Le 18 mai prochain, la Suisse va également se prononcer sur la mise en place d'un salaire minimum. Et même les Etats-Unis parlent d'augmenter le salaire minimum, dont la stagnation depuis plus de 7 ans a poussé les employés de la restauration rapide dans

Baisser les charges ?

20 ans que l'on réduit les cotisations sociales, notamment sur les bas salaires, au nom de l'emploi... sans que cette politique ait jamais montré son efficacité. En revanche, le coût de cette politique, lui, est certain : il est estimé à 30 milliards d'Euros. La perte pour la Sécu reste limitée car l'Etat compense à 90%. Mais cet affaiblissement financier de l'Etat pénalise les plus pauvres : réduction des services publics, gel des minima sociaux, hausse de la TVA...

une longue grève l'an dernier (voir article page suivante). A l'heure où la France se lance dans les petits boulots, les pays qu'on nous a donnés en exemple pour justifier ce projet... en reviennent.

G.K.W. VanDenParaboum

- 1 - Tribune des Echos du 30 avril
- 2 - L'Express/L'expansion du 1er mai
- 3 - L'Express/L'expansion du 3 avril
- 4 - L'observatoire des inégalités www.inegalites.fr/spip.php?article388. En 2010, en France, 14 % de la population en-dessous de 60 % du revenu médian contre plus de 15,8 % en Allemagne ; en France 3,1 % de la population en-dessous du 40 % du revenu médian contre 4,3 % en Allemagne.



Des employés pris en sandwich

En arrivant à fournir en un temps record un hamburger à très bas coût en respectant les règles d'hygiène, les « self-made men » qui ont créé les chaînes de fast-food sont des légendes américaines. Cette vision a pourtant été troublée l'an dernier par une grève de l'ensemble des travailleurs des fast-foods américains. Les grévistes réclamaient un salaire horaire de 15\$ à la place des 7,25\$ actuels qui permettent tout juste de survivre sans se soigner ni épargner pour leurs retraites. Et encore, les lobbys de la restauration rapide militent pour baisser ce salaire qui leur est imposé par le salaire minimum fédéral. Et avec 13 millions d'emplois et 47 % des créations d'emplois américains sur les deux dernières années, ce lobby est très écouté, rendant impossible toute augmentation du SMIC depuis 7 ans. Pour contrecarrer cette grève, les responsables ont menacé de supprimer les emplois en les remplaçant par davantage de mécanisation. En effet, le processus de création des sandwiches est une suite de gestes mécaniques qui peut être faite par n'importe quel salarié. La grève a culminé le 13 décembre avec 100 villes en grève, même dans des villes du sud dépourvus de syndicat et malgré l'arrestation de milliers de manifestants... mais n'a pas porté ses fruits.

L'argument traditionnel des milliardaires de la restauration est d'affirmer que ces emplois mal payés sont réservés à des étudiants ou des chômeurs reprenant pied dans le monde du travail. Cette vision est totalement fautive : la plupart des salariés sont âgés, ont des enfants, souvent des diplômés, et conservent un même emploi pendant plusieurs années sans être augmentés.

Dans l'esprit américain, les créateurs de ces chaînes se vantent de n'avoir à dire merci à personne pour leur réussite¹, voire d'être des bienfaiteurs en étant capables de nourrir les plus pauvres. Pourtant, le prix très bas d'un hamburger est obtenu par le travail et l'investissement de tout un pays pour subventionner et mécaniser l'agriculture et l'élevage ; pour construire les routes et les accès à ces zones où s'épanouissent les tranches de pains congelés et de viandes aux hormones ; et surtout en s'appuyant sur une main d'oeuvre jetable de salariés à la limite de la pauvreté.

G.K.W.VanDenParaboom

1- voir *Le Monde Diplomatique*, février 2014, à partir du magazine *Harper's* de novembre 2013

A bout de souffle

Scrutin après scrutin, l'analyse des résultats laisse de plus en plus pantois celui qui a la curiosité d'aller voir les chiffres de près : généralement l'analyse « fine » dément, en tout ou partie, les commentaires de soirées électorales et les « grandes tendances » dont les média dominants sont friands. Ces analyses manichéennes, souvent taillées à la serpe, cachent souvent des réalités inversées ou grotesques. Les dernières municipales n'échappent pas à la règle.

La droite remporte une victoire écrasante en nombre de conseillers et en nombre de villes mais stagne en pourcentage. Le FN rem-

porte quelques villes sur des hasards ou des « malentendus électoraux » (voir encadré). Le Parti de Gauche, malgré des scores honorables, reste le plus souvent à la porte des conseils ou doit se contenter de « strapons-tins ».

Une fois de plus, le bipartisme, l'abstention, la non-prise en compte des votes blancs, les « primes majoritaires » conduisent à des résultats électoraux ineptes qui ne représentent en rien les Français.

80 % d'entre-eux rejettent la politique de Hollande, selon la cote de popularité de ce dernier, et presque autant rejettent l'UMP.



FN : le grand Flou National

Le Front National est un parti à la fois très médiatique et fort peu connu. Ce parti n'est pourtant qu'une agglomération de tendances diverses de l'extrême droite française de l'ultra-catholicisme à la xénophobie. On peut être ainsi étonné du traitement de faveur que lui offrent les médias dominants¹. Le dernier exemple en date est le traitement du FN lors des dernières municipales. Pendant des mois, l'ensemble des médias a parlé du FN sans arrêt à travers des sondages, des portraits des personnalités du FN, des éventuelles alliances d'entre-deux tours avec des listes UMP ou des reportages sur les villes que le FN pourraient emporter... Le Front connaît-il une poussée fulgurante et soudaine ? Comme le FN n'est pas capable de couvrir réellement le territoire, il est difficile de parler de progression de ce parti en nombre de voix. Et même dans les villes où il est présent, le FN ne progresse pas en pourcentage des bulletins exprimés². Pourquoi une telle obsession ?

En premier lieu, les médias dominants adorent ressasser de la « copie facile », du fait divers, du commentaire débile au kilomètre et, à cet égard, le FN correspond à ces critères déplorables mais de mise dans la presse française. En second lieu, les médias ont aujourd'hui du mal à opposer les propositions venant du PS ou de l'UMP et préfèrent



mettre en avant les propos malodorants du FN qui tranchent avec la langue de bois des grands partis. Les idées du Front de gauche, qui sont bien plus révolutionnaires, n'ont pas autant de place dans les grands titres des journaux. Les journalistes semblent préférer présenter les idées facilement critiquables du FN que devoir discuter d'alternatives crédibles au système économique avec un représentant de ce qu'ils appellent l'extrême-gauche. Qui a entendu parler du programme économique du Parti de Gauche dans les grands médias ?

Le PS comme l'UMP utilisent régulièrement le FN comme d'un paravant. Chaque élection entre deux présidentielles tournant à la catastrophe pour le parti dominant, le FN devient alors un moyen de gêner l'adversaire lors des triangulaires et surtout de ne pas parler du bilan des uns et des projets des autres.

Les médias et partis dominants préfèrent parler du FN qui ne le menace pas du fait de son absence de programme réalisable et de son incapacité institutionnelle à prendre le pouvoir. Grâce à eux, le FN acquiert peu à peu une crédibilité nauséabonde et sera très certainement le grand vainqueur des élections européennes.

Jmj

1 - Pourtant les dirigeants du FN passent leur immense temps médiatique à se plaindre de ne pas passer dans ces mêmes médias.

2 - 14,4% dans les villes de plus de 10000 habitants au 1er tour des municipales 2014 contre 15,7% au 1er tour pour Marine Le Pen aux dernières présidentielles.

Parfois les chiffres ne Mantes pas

Les résultats de Mantes-la-ville sont la caricature de ce système absurde et l'analyse des chiffres laisse sans voix ! Cette ville est tombée entre les mains du FN au deuxième tour, mais comment ?

6901 votants (57,40% de participation)

FN : 2027 voix – 30,26% – 22 élus

PS : 1966 voix – 29,35% – 5 élus

Divers gauche : 1895 voix – 28,29% – 4 élus...

En résumé, le système électoral permet que la mairie passe au FN alors que la gauche totalise 3861 voix (2027 pour le FN) et 57,64 % des suffrages (30,26% pour le FN). Si le cas de Mantes-la-ville est particulièrement grotesque, il n'en reste pas moins que le système rend ce genre d'anomalies possibles et qu'un grand nombre de communes se sont ainsi, une fois encore, retrouvées dotées de municipalité ne correspondant pas vraiment ou pas du tout au choix des électeurs.



Quand le Financial Times appelle à la révolution...

Le Financial Times est le quotidien économique ultra-libéral de référence pour 1,6 millions de lecteurs sur toute la planète pour lesquels il commente quotidiennement l'actualité du monde de l'entreprise et des marchés financiers. Philip Stephens en est un éditeur et chroniqueur que l'on ne peut pas imaginer verser dans la « critique systématique du capitalisme » et dont on n'attend aucun appel révolutionnaire. Et pourtant, le 16 janvier dernier, la chronique qu'il a publiée dans les célèbres pages saumon de son journal aurait eu du mal à paraître dans la plupart des journaux de gauche français.

Rassurez-vous, Philip Stephens, diplômé d'Oxford, n'appelle pas à renverser le système économique actuel. Il fait néanmoins un constat très noir des années que nous traversons : « *Des pays entiers, des entreprises ont fait faillite. Des chefs d'Etat ont été balayés comme des fétus de paille et, partout dans le monde, des travailleurs ont perdu leur emploi. Nous sommes tous un peu plus pauvres que nous n'aurions pu l'être.* » Ce qui désole Philip Stephens, et on imagine avec lui ses nombreux lecteurs encravatés, ce sont les banquiers qui « s'en



sont sortis. Ils ont déjoué les assauts des dirigeants politiques, des régulateurs et des citoyens en colère avant de se tirer, indemnes, des ruines fumantes laissées par le grand krach de 2008. » Il compare les banquiers aux monarques d'antan, toujours en place, riches et frivoles alors que leurs pays s'écroulaient. Il vise en particulier les directeurs d'organismes financiers comme ceux de JPMorgan qui ont dilapidé les richesses de leurs clients tout en restant en poste. Philip Stephens conclut sa chronique de la manière la plus révolutionnaire qui soit en se demandant où peut bien se trouver la guillotine de Robespierre.

G.K.W. VanDenParaboum

A bout de souffle (Suite de la page 4)

Mais à l'arrivée, PS et UMP remportent plus de 90% des sièges et les petits partis sont marginalisés. Le désaveu est total mais le Président reste en place, fait un semblant de remaniement et confirme sa politique (en pire). Et n'oublions pas que la plupart des « racailles » de la République impliquées dans des affaires ou déjà condamnées ont été réélues sans difficulté.

Combien de temps encore ce système politique (la Vème république) pourra-t-il tenir avec des majorités présidentielles toujours désavouées, des présidents et des premiers ministres complètement déconnectés, des partis majoritaires sans assise militante et sans soutien populaire, des députés, des conseillers généraux, régionaux ou municipaux souvent aussi stables que mal élus du fait du scrutin majoritaire, et des sénateurs inconnus ?



Votre euroscope 2014



Sagittaire

Vous êtes en principe rangé des affaires, mais, l'air de rien, vous continuez de vous agitez. Logique pour un Sagittaire... Ces européennes ne sont pas pour vous. Vous devriez plutôt attendre votre heure, comme Nicolas Sarkozy – un agité qui arrive parfois à se taire – pour mieux décocher votre flèche en 2017.



Capricorne

On vous a parfois traité de chèvre mais c'est très injuste. Il est vrai que vous avez connu des temps meilleurs et que quelques échecs retentissants ont sapé la confiance que certains mettaient en vous. A l'instar de Ségolène Royal, ne vous départissez pas de votre sourire et de votre bonne humeur, et allez prendre des vacances dans le Poitou.



Verseau

Depuis longtemps, vous passez votre temps à écoper et à colmater les fuites pour que votre embarcation ne prenne pas l'eau. Comme Cécile Duflot, à la tête des écologistes, il est probable que vous serez encore obligé de le faire pendant encore quelques temps. Mais une vierge viendra peut-être vous donner un coup de main...



Scorpion

Selon la fable, le scorpion est tellement perfide qu'il est capable de piquer la grenouille qui lui fait traverser la rivière, au risque de se noyer lui-même. C'est un peu ce que fait Jean-François Copé. Il parviendra peut-être à prendre un jour le contrôle de l'UMP mais en l'ayant tellement décrédibilisé qu'elle ne sera plus qu'un satellite du FN. Il faudra surtout penser à éviter la noyade en ces temps électoraux.



La fin du « mille-feuille » : (Suite de la page Une) une réforme indigeste

départements et la suppression de la « clause de compétence générale » des collectivités territoriales.

Selon les détracteurs du « mille-feuille », les échelons d'administration locale seraient trop nombreux. Pourtant, beaucoup de nos voisins européens ont également opté pour un système à 3 niveaux. Et la plupart d'entre eux ont également recours à des formes d'intercommunalités. La spécificité française réside uniquement dans ses très nombreuses petites communes. En moyenne, une commune française compte 1700 habitants contre 4000 dans le reste de l'Union européenne. Une spécificité qui est présentée, sans plus d'argumentation, comme un handicap... On pourrait pourtant aussi bien le voir comme un atout, car cela permet de rapprocher l'administration du citoyen.

L'autre sujet de débat est la question des compétences de ces différents niveaux de collectivité. Pour faire des économies il faudrait « spécialiser » les collectivités, comme c'est déjà en partie le cas (les collèges sont gérés par les départements, les lycées par les régions, etc...). Valls veut aller plus loin en supprimant la « clause de compétence générale ». Ce principe permet à une collectivité territoriale d'intervenir en tout domaine pour répondre à un intérêt public local sous réserve de ne pas empiéter sur les compétences attribuées par la loi à une autre autorité publique. Les détracteurs de cette clause en déduisent que « tout le monde s'occupe de tout »... Or ce n'est pas parce que la commune et la Région s'occupent de tourisme qu'elles font la même chose. Là où une commune va créer des parcours de randonnée, la Région va mettre en place, elle, un parc naturel. Des projets qui relèvent du même domaine mais qui répondent à des besoins différents et se font à des échelles également différentes.

Par ailleurs, la clause de compétence générale a un fondement constitutionnel : elle est liée au principe de « libre administration » des collectivités. Les élus locaux doivent avoir la possibilité de répondre aux attentes des citoyens qui les élisent. Derrière l'obscur « clause de compétence générale » se cache en fait le fondement même de la démocratie locale. Et c'est ce fondement que Valls entend saper. Au nom de quoi ? D'économies budgétaires qui ne seront même pas au rendez-vous. On peut supprimer les départements, mais il faudra toujours financer le RSA. L'échelon saute, mais les coûts restent... Ce ne sont pas les quelques indemnités d'élus en moins qui vont générer les 11 milliards d'économies attendues dans les collectivités, par ailleurs déjà étranglées financièrement depuis plusieurs années. Pour atteindre cet objectif, il faudra en réalité supprimer des services publics locaux, ce qui sera plus difficile et bien moins populaire que de partir en guerre contre le « mille-feuille territorial ».

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :

Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus

Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

2&4 boulevard Ornano

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 71 : Alexandre Dauphin

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JMJ, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Marie,

Oliver Carmine, Patrick, PB,

Pierre Fouilhoux, Robert Moiseau.



Traité transatlantique : la justice privatisée

Militant altermondialiste, Raoul-Marc Jennar analyse depuis longtemps les processus de la mondialisation libérale. Invité de l'émission Terre à Terre, sur France Culture, le 18 janvier, il a détaillé les dangers que représente le Traité transatlantique de libre-échange (TAFTA). Dans le précédent numéro, nous avons évoqué les différences de valeurs entre les deux rives de l'Atlantique, qui rendent délicat un tel projet. Nous montrons ici comment ce traité introduit une justice privée supra-nationale.

Avec le grand marché transatlantique, il s'agit (...) de transférer la définition de la norme au secteur privé. (...) Aujourd'hui, c'est à l'Assemblée nationale que se fait la loi, c'est dans les cours et tribunaux qu'elle est interprétée et que l'on juge en fonction de la loi. (...) Ce n'est pas dans des structures d'arbitrage privées que l'on décide, dans un conflit, de la manière dont il convient d'appliquer une règle.

Or, à trois reprises dans le projet de négociation, (...) il est dit qu'en cas de conflit sur une norme, sur un règlement, sur une loi, entre une firme privée et le pouvoir public en cause – État, région, département, commune – on aura recours à ce qui s'appelle un mécanisme de règlement des différends, c'est-à-dire une structure d'arbitrage privée. (...) Au lieu d'avoir recours à nos juridictions ou à nos institutions, on crée au cas par cas un groupe d'arbitrage privé qui délibère dans le secret, dont les décisions sont sans appel.

Je voudrais prendre un exemple très concret de ce qui n'existera plus, de ce qui ne sera plus possible si cet accord aboutit. Il y a quelques mois, un avocat français, au nom d'une firme pétrolière américaine, a introduit ce qu'on appelle dans notre droit une question prioritaire de constitutionnalité, question adressée au Conseil constitutionnel. La question était : est-ce que la loi qui interdit la prospection de gaz de schiste est conforme à la Constitution ? On connaît la réponse, le Conseil constitutionnel a répondu que la loi était conforme. Si le fameux partenariat transatlantique est adopté dans les termes du mandat donné par nos gouvernements, le Conseil constitutionnel ne sera plus l'instance consultée, on mettra en place un groupe d'arbitrage qui décidera. Autrement dit, on enlève le pouvoir de juger à nos juridictions publiques, dès lors qu'une firme privée est en cause.

L'électricité vous est offerte
par INTERNATIONAL ELECTRIC LTD



La référence, c'est le mécanisme de règlement des différends qui est en fonction depuis 20 ans (...) dans le cadre de l'accord de libre échange de l'Amérique du Nord, l'Aléna, entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Les groupes d'arbitrage sont constitués de personnes privées, qui délibèrent à huit clos, sans qu'il y ait de débat contradictoire, pourtant caractéristique de toute procédure judiciaire équitable, ni de procédure d'appel. Et qu'est-ce qu'on remarque ? Dans les 30 affaires où une firme privée américaine a attaqué le Canada, le Canada a perdu. Par contre, dans la quinzaine de cas où des firmes privées canadiennes et mexicaines ont attaqué le gouvernement des États-Unis, elles ont perdu. Ce qui veut dire qu'on ne gagne jamais lorsque les États-Unis ou les firmes américaines sont en cause.

patchworké par Folubert Sansonnet

Merci à Robert Jourard, militant ATTAC, pour sa transcription de l'interview. Pour écouter l'interview complète franceculture.fr/player/reecouter?play=4774508
Le mois prochain : le TAFTA et l'agriculture



Profiter de la crise

Un récent rapport de deux observatoires des multinationales, le Transnational Institute et le Corporate Europe Observatory (1), montre comment ces sociétés utilisent les traités internationaux sur l'investissement pour attaquer les Etats en justice et gagner, notamment en période de crise.

Il existe aujourd'hui 3000 accords internationaux sur l'investissement, qui comportent des clauses dites de « protection contre l'expropriation indirecte ». Cette notion de « protection » de l'investissement permet à un investisseur étranger de poursuivre un Etat lorsqu'une nouvelle réglementation réduit les profits escomptés lors de l'investissement. Ainsi, lorsque l'Espagne a réduit les subventions aux énergies renouvelables, 22 entreprises qui avaient investi dans ce secteur ont poursuivi l'Etat au nom de la protection de l'investissement et réclament en tout 700 millions d'euros.

Mais n'est-il pas légitime, pour un investisseur, de bénéficier d'une stabilité du contexte réglementaire ?

En fait, nombre des « investisseurs » qui attaquent les Etats de cette manière sont de simples spéculateurs, qui n'investissent pas dans des projets industriels mais dans des produits financiers : obligations grecques, dette portugaise...

D'autre part, « l'investissement » est souvent réalisé en connaissant le risque et en prévoyant dès le départ de se retourner contre l'Etat. Dans l'exemple espagnol, 12 des 22 investisseurs ont investi après 2008, alors que la baisse des subventions aux énergies renouvelables était déjà enclenchée. Dans le domaine financier, la banque slovaque Postová Bank a « investi » dans des obligations grecques début 2010, juste au moment où Standard&Poor's qualifiait celles-ci d'actifs toxiques. La banque savait donc qu'elle s'exposait à une restructuration de la dette. Et alors même qu'elle a bénéficié d'un généreux accord de restructuration de dette,

elle a cherché à obtenir plus, en attaquant la Grèce sur la base du traité bilatéral sur l'investissement entre la Grèce et la Slovaquie. La Postová Bank n'était pourtant pas en difficulté financière, avec un profit net de 67,5 millions d'euros en 2012.

La « protection de l'investissement » est devenue un nouveau marché, où prospèrent d'autres profiteurs : les cabinets de conseil juridique. Dans certaines affaires, ce sont les mêmes cabinets qui conseillent les investissements puis organisent les poursuites judiciaires contre les Etats. Le cabinet d'affaires Skadden, qui représente la banque chypriote Laiki dans une poursuite à plusieurs milliards d'euros contre la Grèce, applaudissait en avril 2013 « l'intérêt croissant et l'utilisation novatrice des traités bilatéraux d'investissement », estimant « que cette tendance devrait se poursuivre ».

La crise financière rend les Etats particulièrement vulnérables à ce genre de requins : lors de sa crise de 2001, l'Argentine a dû faire face à 55 poursuites par des « investisseurs ». Mais le pire est pour demain : le traité transatlantique en cours de négociation prévoit une clause de protection de l'investissement. A nous de bien choisir nos euro-députés pour écarter ce risque.

Folubert Sansonnet

1 - Voir sur corporateeurope.org : « Profiting from crisis – How corporations and lawyers are scavenging profits from Europe's crisis countries »



Wikipedia et l'Académie

L'affaire a fait grand bruit. Le 10 avril dernier, Alain Finkielkraut a été élu à l'Académie Française. Ainsi il va rejoindre sous la coupole des personnalités intellectuelles et littéraires aussi prestigieuses qu'Erik Orsenna, Hélène Carrère d'Encausses, Jean d'Ormesson ou... Valéry Giscard d'Estaing. Il va pouvoir bientôt se faire photographier en habit vert avec une épée joliment ouvragée au côté, en se drapant dans sa dignité à présent certifiée.



WAOUH !

Problème : il est d'usage, lors de sa réception au sein de cette noble institution, que l'impétrant rende hommage à son prédécesseur. Or, celui auquel Finkielkraut se doit de dresser le panégyrique, un certain Félicien Marceau (à ne pas confondre avec le mime du même nom), a une histoire pas banale. Dans son pays natal, la Belgique, ses faits de collaboration lors de l'occupation allemande lui ont valu d'être condamné par contumace à 15 ans de prison et d'être déchu de sa nationalité. Marceau s'est enfui en France et, grâce au soutien personnel du général de Gaulle, a obtenu la nationalité française en 1959. Prix Goncourt en 1969, il est élu à l'Académie en 1975 sans que cela ne provoque de grands remous.

On se dit alors que Finkielkraut n'a vraiment pas de chance. Lui que l'on brocarde régulièrement à cause de ses propos réactionnaires (et parfois franchement racistes), lui dont le père, juif polonais, a survécu à la déportation, voilà qu'on lui demande de prononcer l'éloge d'un collaborateur antisémite. Sauf qu'en fait Finkielkraut a de la chance. Et cette chance, c'est Wikipedia. Wikipedia, devenue avec le développement d'internet, l'encyclopédie de référence pour

tous les journalistes et les curieux, est fondé sur un principe : la révision permanente du contenu des notices. Il y a une semaine, selon Wikipedia, Félicien Marceau était un collaborateur et un écrivain de talent. Aujourd'hui, toujours selon Wikipedia, Félicien Marceau est encore un écrivain de talent mais aussi un journaliste de la radio belge accusé à tort de collaboration. Qu'on en juge : ne pouvant « préserver son indépendance, il démissionna en mai 1942 de Radio Bruxelles [...] Toutefois, le Conseil de guerre de Bruxelles lui reprocha à la Libération, six de ses reportages (parmi les trois cents qu'il

réalisa), notamment un dans lequel, rendant compte de bombardements alliés sur un quartier de la capitale belge, il avait exprimé de la compassion pour les victimes. » Il semblerait que Marceau, comme Hergé, a été l'une des victimes « collatérales » de la chasse aux collabos qui a touché la Belgique au lendemain de la guerre. En réalité, il faudrait fouiller les archives, réécouter les enregistrements, bref refaire le procès de Marceau, pour se faire une idée claire du personnage. Mais personne ne le fera... Finkielkraut, lui, n'a plus qu'à aller sur Wikipedia pour trouver les arguments qui lui permettront de faire l'éloge de son prédécesseur tout en gardant sa dignité, et au passage, tacler les journalistes qui pensaient le coincer avec cette affaire.

Alex



La Transition énergétique, dans une perspective altermondialiste. Réunion-débat avec Maxime Combes (ATTAC, AITEC) organisée par ATTAC 14e. Mercredi 14 mai à 19h30, Maison des Associations du 14e, 22 rue Deparcieux, Paris. france.attac.org

Les services publics, arme contre la crise et l'austérité. Vendredi 16 mai à 17h30, Bourse du Travail de Paris, Salle Ambroise Croizat, 3 rue du château d'eau, Paris. www.coordination-nationale.org

Le Traité de libre-échange Europe-États-Unis, des bénéfiques pour qui ? Une conférence-débat organisée par les Économistes atterrés. Avec Aurélie Trouvé, membre du Conseil Scientifique d'ATTAC et Ronan O' Brian, économiste. Jeudi 15 Mai 2014, de 19h30 à 21h30, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Amphithéâtre 1, 12 place du Panthéon, Paris. atterres.org

Festival des Résistances et Alternatives à Paris. Du 19 au 27 mai, des débats (Eolien, TAFTA, extrêmes-droites,...), des ballades militantes, des soirées à Bagnolet, Paris et Ivry. frap.samizdat.net

L'Europe dans l'impasse : que faire ? Le collectif montreuillois pour un audit citoyen de la dette (Clac-Ladette) Débat contradictoire avec Olivier Berruyer, Thomas Coutrot et Cédric Durand. Mardi 20 mai à 19h30, Espace "Comme vous Émoi", 5 rue de la révolution, Montreuil. www.attac93sud.fr

Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire. Conférence à partir du livre d'Attac et de la Fondation Copernic avec Aurélie Trouvé et Pierre Khalfa. Débat animé par Arnaud Leparmentier, journaliste au Monde. Jeudi 22 mai à 18h30, Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-bourgeoisLieu, Paris. france.attac.org

Libérons les médias ! 3èmes Rencontres Nationales des Médias Libres et du Journalisme de Résistance du 23 au 25 mai 2014 - Meymac (Corrèze). medias-libres.tumblr.com

La fête de la dette
19h Spectacle de Christophe Alévèque « Le tour de la dette en 80 minutes »
20h Grand bal de la dette
Samedi 31 mai à 19h, au CENTQUATRE, 104 rue d'Aubervilliers, Paris
www.104.fr

Festival Paroles de Résistances. A Thorens-Glières le 31 mai pour célébrer le 70ème anniversaire du programme du Conseil National de la résistance. Conférences, débats, films, théâtre, pique-nique citoyen.

Ecouter l'émission Modes d'Emploi (modes-d-emploi.net) sur FFP 106.3 et rfpp.net tous les vendredis à 20h30. www.citoyens-resistants.fr
paris.demosphere.eu rezo.net/agenda

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de:
Le Piaf
Le Piaf - 2&4 bd Ornano
75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL